



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2021-060

PUBLIÉ LE 19 AVRIL 2021

Sommaire

Direction Régionale des Finances Publiques de Normandie / Division RH

R28-2021-04-15-00003 - Délégation de signature au responsable du Pôle pilotage et ressources (2 pages)

Page 3

Direction Régionale des Finances Publiques de
Normandie

R28-2021-04-15-00003

Délégation de signature au responsable du Pôle
pilotage et ressources



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction générale des finances publiques
Direction régionale des Finances publiques de
Normandie et du département de la Seine-
Maritime**

Division des ressources humaines

21 quai Jean Moulin

76037 Rouen

Mél. : drfip76.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr

Délégation de signature au responsable du pôle pilotage et ressources

L'administratrice générale des finances publiques, directrice régionale des finances publiques de la région Normandie et du département de la Seine- Maritime,

Vu le décret n° 2013-245 du 25 mars 2013 modifiant le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2009 portant création de la direction régionale des finances publiques du Haute-Normandie et du département de Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2015 portant nouvelle organisation des directions régionales des finances publiques ;

Vu le décret du 6 juin 2016 portant nomination de Madame Fabienne DUFAY, administratrice générale des finances publiques, directrice régionale des finances publiques de Normandie et du département de la Seine-Maritime à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu l'arrêt du 15 mars 2021 portant affectation de Monsieur Jean-Yves LE GALL, administrateur des finances publiques à la direction régionale des finances publiques de Normandie et du département de la Seine-Maritime ;

Décide :

Article 1 - Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Jean-Yves LE GALL, administrateur des finances publiques directeur du pôle pilotage et ressources ;

à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, sous réserve des dispositions de l'article 3 et des restrictions expressément prévues par la réglementation, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

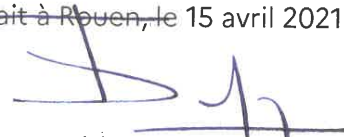
Il est autorisé à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

Article 2 - Sont exclus du champ de la présente délégation tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 3 - La présente délégation prendra effet à compter de la date de sa publication. Elle sera publiée aux recueils des actes administratifs de Normandie et du département de la Seine-Maritime.

Article 4 - La précédente délégation accordée est annulée à compter de cette même date.

Fait à Rouen, le 15 avril 2021



Fabienne DUFAY